

**Atelier 13 : « Renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture et des filières alimentaires et développer la formation »**

Propositions issues des séances du 9, 18 et 26 octobre 2017

Remarque : En cours de séance, il est retenu de ne pas dissocier les secteurs les enjeux d'attractivité, de compétences, de recrutement s'avérant proches.

Un constat globalement consensuel :

- déficit d'image (dégradation et/ou méconnaissance) pour les métiers des secteurs mais des secteurs porteurs de valeurs ;
- des métiers en évolution constante qu'il s'agisse de technicité notamment liée au numérique, de management ou de gestion des ressources humaines;
- des métiers pourvoyeurs d'emplois sur les territoires
- l'apprentissage comme filière d'excellence.

Observation : L'axe de travail « Améliorer la rémunération » est traité dans le chantier 1 des EGA .

Axes de travail	Pistes d'actions proposées
<p><b>1- Faire valoir les valeurs positives portées par les secteurs et les métiers agricoles et agroalimentaires</b></p>	<p><b>Communiquer</b>  <b>Entreprise = levier pour valoriser l'image de ses emplois (lier à l'axe 6 professionnaliser les GRH)</b>                      Communiquer vers 1- le grand public et 2- les prescripteurs                      en :                      - Coordonnant un plan national de communication                      - Distinguant la communication pour accroître la notoriété et la communication à finalité de recrutement</p> <p><b>Objectif(s) :</b>                      -Faire connaître les métiers pourvoyeurs d'emplois                      - Accroître la visibilité des métiers (de la mer)</p> <p><b>But :</b>                      Combattre l'image négative de ces secteurs dans la société</p> <p><b>Comment ?:</b>                      Prendre appui sur des témoignages de professionnels                      Utiliser les réseaux sociaux                      Valoriser les parcours professionnels et montrer la réussite de professionnels et valoriser l'innovation et les technologies de pointe                      Organiser des journées/semaine                      Développer des événements régionaux</p> <p><b>Moyens:</b>                      Développer un fonds de communication</p>
	<p><b>Objectif(s) :</b>                      - Valoriser l'accès à la formation professionnelle dont l'apprentissage (voie d'excellence)                      - Améliorer l'orientation des demandeurs d'emplois                      - Valoriser et rendre lisibles les dispositifs existants</p>

PROJET – CR post 26 octobre (2ème version 3/11)

<p><b>2- Favoriser des choix d'orientation éclairés des jeunes et des adultes</b></p>	<p><b>Comment ? :</b> Créer un comité interministériel de l'orientation et coordonner l'ensemble des actions avec des moyens pérennes et de mise en réseau</p> <p><b>+</b> Développer les partenariats entre les acteurs professionnels et les acteurs de l'orientation et de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- localement</li> <li>- en se faisant connaître auprès des conseillers d'orientation</li> <li>- en travailler avec les Rectorats pour des programmes de découverte des publics de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup></li> <li>- en développer les espaces tests</li> </ul> <p><b>Actions opérationnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les prescripteurs - Organiser une sensibilisation « métier » auprès des prescripteurs - Mettre les conseillers d'orientation en contact avec les entreprises</li> <li>- Informer les parents</li> <li>- Développer des journées de découverte en agriculture et dans les filières alimentaires en lien avec les Rectorats notamment tournées vers les collèges</li> <li>- Informer et mettre en contact les conseillers d'orientation et les entreprises</li> <li>- Mettre en évidence les perspectives d'évolution professionnelle</li> <li>- Renforcer le lien entre les structures régionales de Pôle Emploi et les acteurs de l'orientation</li> <li>- Renforcer la présence des entreprises dans les CA des établissements du dispositif éducatif français</li> </ul>
	<p><b>Jeunes</b></p> <p><b>Modalités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer le numérique et le digital dans les formations</li> <li>- Développer la formation au sein de l'entreprise et Développer la pratique</li> <li>- Valoriser le stage durant la formation</li> <li>- Accompagner les organismes de formation vers la démarche qualité</li> </ul> <p><b>Comment ? :</b> Simplifier les conditions d'accueil des stagiaires Reconnaître le rôle du maître de stage</p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrire la transition écologique dans les formations</li> <li>- ajouter de nouvelles thématiques de formation (encadrement de proximité, gestion de risques, développer son marché, maîtrise des coûts de production, robotique et nouvelles technologies, savoir être en entreprise, transition écologique, pilotage de process, questions de santé, agronomie du sol, outils numériques, santé et sécurité au travail, connaître son marché)</li> <li>- Développer le volet stratégie de l'entreprise</li> </ul> <p><b>Lien avec le territoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux prendre en compte les problématiques spécifiques territoriales dans les formations</li> <li>- renforcer la facilité d'élaboration rapide de modules locaux de formation en association avec les professionnels</li> </ul> <p>Développer le partenariat École – Entreprise pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le lien entre les établissements d'enseignement et les entreprises</li> </ul>

PROJET – CR post 26 octobre (2ème version 3/11)

<b>3- Faire évoluer les diplômes, le contenu des formations et les modalités d'enseignement et de formation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir les stagiaires pour améliorer l'image des secteurs et des métiers</li> <li>- Donner de la souplesse à la qualification par des formations complémentaires</li> <li>- Privilégier l'adaptation locale qui nécessite un cahier des charges auprès des organismes de formation</li> <li>- Former les enseignants aux évolutions des métiers</li> </ul>
	Salariés et non salariés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer l'usage du numérique et du digital dans les formations</li> <li>Améliorer les prises en charge et l'aide au remplacement</li> <li>Former les salariés sans formation initiale</li> <li>Adapter les formations aux besoins de technicité accrue</li> <li>Faire connaître les différents dispositifs de FPC pour faciliter l'accès des salariés à la formation</li> </ul>
	Demands d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer l'usage du numérique et du digital dans les formations</li> <li>Former sur les savoirs transversaux (management, maîtrise des coûts de production, robotique et nouvelles technologies)</li> <li>Former les demandeurs d'emploi aux métiers en tension</li> <li>Développer les formations à distance</li> </ul>
	Valoriser l'ensemble des certifications	<p><b>Diplômes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire appel aux professionnels pour rénover les diplômes</li> <li>Intégrer des valeurs (éthique – sociale) dans les référentiels</li> <li>Intégrer la culture économique dans les référentiels</li> <li>Diplôme : raccourcir les délais + simplifier le processus + concentrer la sollicitation des professionnels sur le référentiel professionnel</li> <li>- S'interroger sur la possibilité de faire évoluer le processus pour concentrer l'implication des professionnels durant la phase d'élaboration des référentiels professionnels</li> <li>- Articuler les formations complémentaires aux diplômes</li> <li>Former les enseignants à l'appropriation rapide des diplômes renouvelés</li> </ul> <p><b>CQP</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Valoriser et utiliser les CQP</li> <li>Développer de nouveaux CQP y compris transversaux</li> <li>Valoriser la modularisation des CQP</li> </ul>
	Prendre appui sur les observatoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer le rôle des observatoires afin d'identifier les besoins nouveaux et les évolutions à prévoir en formation</li> <li>Commanditer des études prospectives pour anticiper la formation des enseignants et des formateurs</li> <li>Créer un observatoire national des métiers de l'agriculture comme outil d'identification des besoins territoriaux</li> <li>Créer des liens entre le niveau national des observatoires métiers et le niveau territorial par l'élaboration d'une cartographie des besoins au niveau des territoires</li> </ul>
		<p><b>Réglementation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Permettre l'accès à l'apprentissage, sans limite d'âge, aux demandeurs d'emplois (l'apprentissage dispositif pour la reconversion professionnelle)</li> </ul>

PROJET – CR post 26 octobre (2ème version 3/11)

<p><b>4- Développer l'apprentissage comme filière d'excellence</b></p>	<p>-Faire évoluer la réglementation sur le travail des apprentis et faire évoluer les allègements de charges - Donner de la souplesse au contrat d'apprentissage durant la 1ère année Remplacer l'interdiction par la formation à la sécurité (garantir la sécurité et apprendre à travailler en sécurité)</p> <p><b>Entreprise :</b> Faire connaître et expliquer la réglementation pour rassurer les chefs d'entreprise Mutualiser les tuteurs en inter entreprise Valoriser le rôle du Maître d'Apprentissage Adapter horaire et calendrier des apprentis Adapter les formations (modalités- rythme) aux entreprises. Prendre appui et fixer un objectif d'apprentis dans le cadre du volet RSE des entreprises (exemple x2 les apprentis) Reconnaître l'investissement temps du tuteur ou maître d'apprentissage, notamment par un volet financier Viser la stabilité des aides pour sécuriser l'engagement des entreprises Imposer la formation des maîtres d'apprentissage ou tuteurs</p> <p><b>CFA :</b> Viser la mixité, en formation, des statuts (scolaire – apprentis – stagiaires) Améliorer la qualité des formations par apprentissage et l'accompagnement des apprentis Mise en relation Entreprise et Apprenti Faciliter l'accès aux entreprises aux formateurs</p> <p><b>Apprenti :</b> Faciliter la mobilité et développer les aides au logement Renforcer la lisibilité des sites de bourse d'offre d'apprentissage</p> <p><b>Mesures de développement de l'apprentissage</b> Simplifier le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation pour une offre d'alternance globale avec homogénéisation des coûts (formation) et de rémunération et fongibilité des financements Encourager les administrations publiques à l'accueil d'apprentis (exemple : restauration collective) Développer l'apprentissage dans l'enseignement supérieur Faire apparaître l'offre par apprentissage dans AFFELNET Maintenir la part barème pour mettre en place des actions d'orientation et d'attractivité</p> <p>Un exemple : Créer une école de l'alimentation</p>
	<p><b>Former les agriculteurs</b> à l'accueil de leurs stagiaires et salariés</p> <p><b>Quel accompagnement</b> des entreprises ? : Appui aux TPE pour faciliter la gestion des RH par mutualisation Développer le service aux entreprises – accompagner les entreprises par les OPCA Rendre lisible l'action des acteurs de l'emploi en simplifiant le réseau d'acteurs par la création d'un guichet unique pour les TPE</p>

PROJET – CR post 26 octobre (2ème version 3/11)

<p><b>5 - Renforcer la gestion prévisionnelle des compétences dans les TPE-PME</b></p>	<p>Identifier un partenaire (guichet unique) comme interlocuteur des entreprises Encourager la professionnalisation de ses salariés en leur facilitant l'accès à la formation</p> <p><b>Comment ? :</b> Favoriser l'échange entre pairs + Accentuer les partages de pratique Faire connaître les outils et les formations à la gestion des ressources humaines des chefs d'entreprise et les adapter à la taille de l'entreprise (s'appuyer notamment sur un outil existant : l'auto-diagnostic pour encourager à se former) Encourager à la mutualisation des RH et de la formation entre plusieurs PME Développer les groupements d'employeurs</p> <p><b>Quel financement ? :</b> Plus de souplesse dans l'attribution des 1 % de formation (proposition non consensuelle) Choix de Régions de non actionner la mesure 111-A (formation) des PDRR (source FEADER)</p> <p><b>Pour les bénéficiaires (salariés) :</b> Faire valoir la qualité de vie au travail Réduire les risques psychosociaux au travail Développer un plan d'intégration des entrants – savoir prendre en compte la nouvelle génération Mieux accompagner les évolutions de carrière Permettre le télétravail quand cela est possible Renforcer le suivi post installation des jeunes installés en agriculture Investir dans la formation des personnels représente un levier pour l'attractivité des emplois dans une entreprise</p>
<p><b>6- Coordonner les actions territoriales</b></p> <p>L'axe 7 est un axe de travail transversal regroupant les actions optimisées (opérations – démarches) œuvre se situe à l'échelle territoriale : régionale ou locale</p>	<p><b>Axe transversal avec les 2 volets : Déconcentration et décentralisation</b></p> <p>Réaliser la cartographie des acteurs emploi/orientation/formation Réfléchir à l'opportunité d'un guichet unique</p> <p>Coordonner les actions au niveau des territoires (action Etat/Région/Entreprises) État-Région : animer des réunions pour une meilleure connaissance des acteurs Mettre en adéquation les places offertes par le CR avec les demandes des « jeunes » et l'offre des entreprises ↔ priorité des C Régionaux</p> <p>Organiser des débats territoriaux autour de la déclinaison locale de l'action des branches</p> <p><b>Axe 2 : Orientation = rôle du SPRO</b> Développer les partenariats entre les acteurs professionnels et les acteurs de l'orientation et de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- localement</li> <li>- en se faisant connaître auprès des conseillers d'orientation</li> <li>- en travailler avec les Rectorats pour des programmes de découverte</li> </ul>

*PROJET – CR post 26 octobre (2ème version 3/11)*

**Axe 3 : Faire évoluer les diplômes, le contenu des formations et les modalités d'enseignement et de formation**

**Lien avec le territoire :**

- Mieux prendre en compte les problématiques spécifiques territoriales dans les formations
- renforcer la facilité d'élaboration rapide de modules locaux de formation en association avec les professionnels

**Développer le partenariat École – Entreprise pour :**

- Renforcer le lien entre les établissements d'enseignement et les entreprises
- Accueillir les stagiaires pour améliorer l'image des secteurs et des métiers
- Donner de la souplesse à la qualification par des formations complémentaires
- Privilégier l'adaptation locale qui nécessite un cahier des charges auprès des organismes de formation

Créer des liens entre le niveau national des observatoires métiers et le niveau territorial par l'élaboration d'une cartographie des besoins au niveau des territoires

**Axe 4 : L'apprentissage comme filière d'excellence**

**Entreprise :**

Faire connaître et expliquer la réglementation pour rassurer les chefs d'entreprise

**CFA :**

Améliorer la qualité des formations par apprentissage et l'accompagnement des apprentis

Mise en relation Entreprise et Apprenti